

§ II- LETTRES, N°185

2- A MERE

HENRI-DOMINIQUE, N°110

LETTRE, N°110

Dijon, (2 1/2 du soir)
6 Septembre 1867.

Je vous écris quelques lignes, mon Enfant, sans savoir si seulement j'aurai le temps de les achever car j'attends à chaque instant une dépêche télégraphique qui me dise de partir pour Flavigny; jusqu'ici rien encore sinon une dépêche hier, quelques heures avant mon arrivée, annonçant ~~q~~ au Couvent que le T.R.P. Souaillard est élu provincial, et que les Pères Définitifs chargés de régler-les-affaires décider toutes les questions, sont les T.R.^{ds} Pères: Pardieu, prieur de Flavigny, Faucillon, Prieur de Bordeaux; Martin, ~~r~~ régent des Etudes à Flavigny et Mathieu, socius de Dijon.

Dieu veuille les éclairer tous dans toutes leurs opérations et en particulier dans tout ce qui nous concerne. Je me sens bien calme et plein de confiance en Dieu.

Le voyage s'est bien passé. J'ai déclaré à Noidans que nous avions refusé de payer le port des livres de Noidans à Frasnès, mais vous avez payé sans doute ce qu'il fallait pour le port de Paris à Noidans, sinon faites-le.

A Gray, tout va bien. M^r et M^{me} Roland m'ont très bien reçus et sont calmes, mais ils tiennent-à-ee désirent que l'on s'en tienne au plan primitif sur lequel le fr. Dominique M. Jacquet et moi étions d'accord. J'ai abondé dans leur sens, et voici en définitive à quoi cela se résume: M^{me} Roland ira le 16 chercher sa fille, elle restera à Béthanie le 17 pour s'entendre avec vous, elles repartiront le 18; elles passeront à Gray la demi journée du 18 et le 19; iront à Dijon le 20; y resteront le 21, et rentreront le soir ~~au~~ à Gray; M^{le} Stéphanie fera ses adieux à ses amies le 22, et dès le 23 (le lundi) on lui permettra, si elle y tient de



Spuy

retourner définitivement à Béthanie.

J'ai donné la commission pour les Cierges à M^{me} Fort, mais on m'a dit que le marchand de Gray fait venir de Lallemand à Besançon. Il vaudra donc mieux s'adresser désormais à ce dernier.

J'ai rencontré en montant en wagon à Gray, M^{le} Joséphine Magnin revenant de Bourbonne les Bains où elle nous a gagné quelques aumônes, je lui ai parlé des souches; et elle s'en chargera volontiers, mais attend un mot de vous à ce sujet, lui disant les prix de Gray, pour comparer.

Il est entendu que nous ne brûlerons que de la cire jaune et dans 2 souches seulement, le reste sera simplement de la stéarine.

Avez-vous parlé à M^{le} Colin pour des ruches d'abeilles?

M^{le} Magnin se charge aussi de faire négocier le billet du père de S^r Marie, quoi que ce soit un peu difficile, mais elle a des relations commerciales à Langres. Envoyez le lui.

M. Tribout lui a dit qu'il acceptait volontiers de régler nos comptes avec elle; elle se croit sûre de faire régler toujours l'avant dernier compte en lui présentant le dernier; envoyez lui donc vos notes, si vous trouvez ce moyen bon.

On m'a mis dans mon paquet les bas que sales que j'ai quittés en partant et qui appartiennent à Béthanie; je vous les rapporterai tels quels; parce qu'au lavage, ici, ils s'égèreraient bien sûr.

Nos chères soeurs converses font-elles leur

M. Roland s'offre à nous mettre en relation avec le un marchand de farines de Gray, faisant en grand et meunier en même temps. Il assure qu'il veut mieux acheter la farine toute prête, et le son, si l'on en veut, séparément. Il pense que nous économiserons peu mais que nous aurons ainsi du pain plus substantiel: du vrai pain de ménage (a)

(a) en marge



Spunauy
not-5

pénitence? Tenez-y bien, pour le bon exemple et la leçon de toutes.

J'écris quelques lignes au bon P. G— Priez pour un de nos frères convers qui vient de mourir à Marseille.

Les S^{rs} de Dax viennent de m'envoyer ce que je leur demandais, le cérémonial de la prise d'habit et de la profession en usage en Italie; c'est bien simple, et ne doit faire bon effet, il me semble, que dans les couvents avec grille. Nous aurons à en causer.

Je compte avoir une lettre de vous demain, peut être, sinon ce sera à Langres.

A Dieu, mon Enfant, je n'ai plus un instant.

Je vous bénis toutes, bien chères Filles, et recommande à votre piété, devant Dieu,

Votre père en Jésus-Christ,

fr. M. Jean-Joseph

M^{le} Aricie Durand, de Savignac Cézac, m'écrit quelques lignes bien bonnes et fait une petite collecte. Votre petite lettre, après réception de la garniture d'autel, l'a rendue bien heureuse et plus que jamais dévouée. Elle voudrait être libre pour nous venir tout de bon

A Dieu.

S'accoutume t-on à Mère Marguerite?



Spence
2007